

Concevoir différemment nos relations avec la puissance publique



par Georges de Certaines - Délégué Général des P.P

L'impérieuse nécessité de développer une stratégie de lobbying de notre Institution est – de longue date – un cheval de bataille des PP. Ce sujet a été traité sous divers angles dans plusieurs *Grain de Sel* avec le sentiment de ne pas être très entendus au niveau national alors même que les relations avec les élus locaux font si souvent partie du quotidien de la plupart des dirigeants de nos hippodromes de province. Aussi avons-nous salué avec beaucoup de satisfaction la création d'un poste sur ce sujet au sein de la Fédération Nationale des Courses Hippiques puis l'élection d'Olivier de Seyssel, le vice-président du Trot, à la présidence de la « filière cheval », tant il est nécessaire d'organiser l'union de l'ensemble des familles du cheval pour peser dans le débat public.

Plus récemment, deux événements importants doivent nous permettre d'envisager un développement nouveau de notre stratégie de lobbying : le débat sur la fiscalité des paris hippiques d'une part et la nomination de François Bayrou au poste de Premier ministre d'autre part. Pour autant,

Vendredi 17 janvier 2025 - N°502

le lobbying repose sur une stratégie construite dans la durée et certainement pas sur des réactions ponctuelles face à l'actualité du moment.

Des alliés au sein des pouvoirs publics

La presse hippique n'a pas manqué de souligner la nomination à Matignon d'une personnalité qui connaît bien l'Institution des courses à divers titres : éleveur, propriétaire, maire d'une ville à forte connotation hippique... François Bayrou a même siégé au Comité de France Galop. Comme élu local, il a accompagné l'hippodrome de Pau dans de nombreux projets. Comme personnalité politique nationale il a parfois été un avocat efficace pour faire passer des messages au plus haut niveau, comme ce fut le cas au moment du Covid afin d'obtenir le feu vert des autorités pour pouvoir courir à huis clos.

Aujourd'hui, François Bayrou est le chef du gouvernement. Je partage l'avis exprimé par Édouard de Rothschild, ancien président de France Galop, qui estime que le Premier ministre ne sera pas, à ce poste, un interlocuteur des courses, qu'il aura évidemment d'autres priorités et qu'il aura à cœur de prendre une certaine distance. Il n'empêche que tout le monde, et notamment dans la sphère politique comme dans la haute administration, connaît le fort tropisme hippique du maire de Pau et que cela ne peut que nous aider à obtenir des arbitrages favorables dès lors qu'ils seront justes.

LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

Le débat ouvert par le projet d'une nouvelle taxation sur les paris hippiques aura aussi marqué un tournant dans notre relation avec le monde politique. La mobilisation a été unitaire, de forte ampleur et efficace. Du sommet des institutions parisiennes à la base des acteurs des courses en passant par l'ensemble des associations représentatives tout le monde a fait jouer ses réseaux, mobilisé ses contacts, participé ensemble à une manifestation publique sur le pavé parisien. Nous avons pour habitude d'entendre, à l'Assemblée Nationale comme au Sénat, la voix utile de quelques parlementaires connaissant bien nos dossiers. A l'occasion de ce débat sur le projet de Loi de Finances, de nouvelles voix aussi utiles et importantes se sont faites entendre et d'autres interlocuteurs sont montés au créneau.

Il nous faut maintenant entretenir ce réseau nouveau, maintenir des liens avec tous ces élus qui nous ont soutenus et pourront à nouveau nous aider à transmettre des messages et à défendre des positions. Car le danger réglementaire n'est jamais définitivement éloigné et un amendement malencontreux est si vite arrivé !

Construire et pas uniquement se défendre

Le meilleur moyen d'entretenir ce réseau d'interlocuteurs au sein des pouvoirs publics est de l'associer à nos réflexions sur notre fonctionnement, sur nos perspectives d'avenir, sur nos stratégies de long terme et pas seulement de le solliciter de manière épisodique et défensive lorsque le besoin s'en fait sentir et que l'actualité le commande.

Ainsi, autrefois, à l'initiative de Jacques Myard, alors député de la circonscription de Maisons Laffitte, une association d'élus liés à des hippodromes se

réunissait régulièrement, invitant des acteurs des courses, dirigeants d'hippodromes, partenaires divers à réfléchir en commun. J'ai lu que la Fédération Nationale des Courses Hippiques souhaitait réactiver ce modèle de discussion. Allons-y !

De la même manière, il fut un temps où, notamment sous la présidence d'Édouard de Rothschild, les Présidents des Groupes « Cheval » de l'Assemblée et du Sénat étaient invités aux réunions du Comité de France Galop. Pourquoi y avoir renoncé ?

Enfin est-il imaginable qu'au sein du corps des cooptés du Comité de France Galop il puisse y avoir des élus. Il fut un temps où des personnalités comme François Bayrou ou Gérard Larcher y avaient siégé. Comment renouer avec cette pratique que Le Trot a poursuivi ?

Associer les représentants de la tutelle à nos stratégies

Dans toutes les instances de notre Institution siègent des représentants de nos autorités de tutelle, au Trot comme au Galop. Au gré des personnalités des hauts fonctionnaires délégués par les ministres de l'Agriculture ou du Budget, la tutelle est plus ou moins interventionniste. A mon sens, il faut voir cette tutelle comme un avantage, un appui, voire une chance et surtout pas la considérer comme un instrument de surveillance voire de censure. Les représentants de l'État ont notamment pour vocation de rendre des avis à leur ministre et aux Cabinets lorsqu'il s'agit d'approuver telle ou telle décision importante. A nos administrations des sociétés-mères d'associer la tutelle à l'instruction de nos dossiers en amont pour qu'elle puisse, au-delà de ce rôle de la tutelle, être une véritable courroie de transmission capable d'agir dans les deux sens et de fluidifier nos

rapports avec les ministères, mais aussi de construire ensemble les stratégies pour l'État comme pour nos filières.

En outre, dans un récent *Grain de Sel*, notre président Adrien Montoille évoquait une utile réflexion sur le management du PMU. Depuis l'ère Lagardère puis pendant une partie des mandats d'Édouard de Rothschild, le Président du PMU – désigné par les sociétés-mères avec l'aval de l'État, avait un « numéro 2 » issu de la haute fonction publique. Un tandem qui permettait d'associer un homme de courses à un fin connaisseur de l'Administration disposant de ses entrées dans les arcanes de Bercy notamment. On se souvient par exemple d'un duo composé de Bertrand Belinguier et de Xavier Hurstel parfaitement soudé et complémentaire. Pourquoi ne pas réfléchir, comme cela fut suggéré lors de notre récente Assemblée Générale des PP, à modifier le fonctionnement du management du PMU en y associant différemment la puissance publique. Certes l'État est représenté au Conseil du PMU par deux administrateurs dont le rôle doit être entier, conjoint et à la hauteur de celui des représentants des deux sociétés-mères membres du GIE et responsables de la stratégie.

Pour être efficace le lobbying ne saurait être uniquement défensif. Tirons donc les leçons de cette période récente du débat sur le régime de taxation des paris hippiques pour construire une vraie stratégie de collaboration avec la puissance publique qu'elle soit politique ou administrative, avec un objectif commun pour nos filières comme pour les intérêts de l'État. Le chantier est vaste et il faut ouvrir tout de suite ce nouveau partenariat gagnant-gagnant.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr